

Définition de téléphone portable

Écrit par La Redaction - Mis à jour Dimanche, 18 Avril 2010 15:06

Un téléphone mobile, également appelé téléphone portable, portable, mobile, cellulaire et GSM en Belgique permet de communiquer par téléphone sans être relié par câble à une centrale. Les sons sont transmis par des ondes électromagnétiques dans un réseau spécifique.